

du pays baisseront considérablement au cours de la prochaine année financière.

Puis-je déclarer qu'il est six heures?

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. Comme il est six heures, je quitte le fauteuil jusqu'à huit heures.

La séance est levée à six heures.

### Reprise de la séance

La séance est reprise à huit heures.

**M. Paproski:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il prévoit, dans son estimation des recettes de l'an prochain, que les ventes de blé se maintiendront au niveau de l'an dernier ou à un niveau inférieur, comme c'est le cas présentement? Nous aimerions bien connaître à ce sujet le montant des ventes prévues, et les mesures que le gouvernement compte prendre pour éviter que ne s'entasse le plus énorme surplus de blé de notre histoire. Le gouvernement, à mon avis, devrait se montrer énergique, envoyer ses représentants chez les producteurs de blé et soutenir la concurrence.

On accuse le gouvernement d'enlever aux riches pour donner aux pauvres. Je nie cela de gaieté de cœur. Rien n'indique que le gouvernement impose les riches. Au contraire, il enlève aux pauvres pour donner aux riches. Grâce au régime fiscal instauré par le gouvernement il y a deux ans, le riche s'enrichit et le pauvre s'appauvrit. Le gouvernement a permis aux taux d'intérêt des banques de presque doubler. Il a haussé les taux d'intérêt sur les hypothèques, imposé une taxe sur les biens transmis par décès, ce qui représente un lourd fardeau pour ceux dont le revenu est moyen, et laissé l'industrie de l'habitation devenir la chasse gardée des entrepreneurs tout en ne faisant rien pour empêcher que le prix des maisons n'atteigne des niveaux accessibles seulement aux riches. Le gouvernement actuel a constamment favorisé les institutions ou les intérêts financiers les plus importants du pays.

Qui, monsieur l'Orateur, bénéficie des taux d'intérêt élevés? Est-ce le cultivateur de l'Ouest? Est-ce le citoyen, qui doit contracter une hypothèque pour se loger et loger ses enfants? Ou bien, est-ce la ménagère qui doit payer des prix excessifs pour son pain? A mon avis, c'est aux institutions financières que les taux élevés d'intérêt profitent le plus. Le ministre sait-il que, dans notre pays, les banques et autres institutions de prêts ont réalisé leurs profits les plus élevés depuis plusieurs années, par suite de l'augmentation des taux d'intérêt l'an dernier. Le ministre des Finances est certainement au courant de ces

choses; cependant, il dit à la télévision qu'il fait son possible pour les petites gens. Nous avons des impôts élevés, des taux d'intérêt élevés, des prix grossis artificiellement et une taxe sur les habitations. Toutes ces choses-là, le ministre les réservait aux petites gens du Canada—agriculteurs, travailleurs et salariés moyens. Je le dis au ministre, qu'il change de disque! Les Canadiens savent qu'aucun gouvernement n'a fait plus que celui-ci pour réduire les revenus moyens. Le gouvernement non seulement impose le chèque de paie du travailleur mais encore prélève un impôt indirect insidieux sous la forme de l'inflation. Enfin, il lève sur les successions des impôts supérieurs à tout ce que nous avons vu jusqu'ici.

**M. Woolliams:** Ils sont de 50 p. 100 sur les successions qui dépassent \$300,000.

**M. Paproski:** J'espère que les dispositions de ce budget subiront un examen approfondi et sévère à la Chambre et au comité et que les députés, qui représentent la population, feront savoir aux Canadiens qu'ils s'opposent à une politique d'impôts, de taux d'intérêt et de prix élevés. Veut-on un exemple éclatant de l'irréflexion gouvernementale? Qu'on examine les impôts. Après avoir, pendant deux ans, exigé les impôts les plus élevés de notre histoire en temps de paix, le gouvernement n'offre aucun soulagement au contribuable canadien aux abois. Monsieur l'Orateur, au nom des nombreux canadiens de toutes nos régions qui croient avoir droit à un allègement fiscal, je proteste.

Ce soir, monsieur l'Orateur, je voterai sur le sous-amendement proposé par le député de Waterloo (M. Saltsman) au nom du parti néo-démocrate. Dans le sous-amendement, on regrette que le gouvernement n'aide pas, en les exemptant de l'impôt sur le revenu, les célibataires dont le revenu est inférieur à \$2,000 par année, et les personnes mariées dont le salaire est inférieur à \$4,000 par année. Il me sera facile de voter en faveur de ce sous-amendement. Pour moi, cela signifie que nous souhaitons qu'un certain allègement soit accordé aux personnes dont le revenu se place dans ces catégories inférieures. Ce sont ceux qui sont le plus durement frappés par l'augmentation du coût de la vie. Le coût de la vie a augmenté constamment depuis quatre ans sous le présent gouvernement. Naturellement, cela ne veut pas dire que nous voulons exonérer tous ces gens de tout impôt. Je ne permettrais pas non plus des dégrèvements de \$2,000 et de \$4,000 à tous ceux dont les revenus se trouvent dans toutes les autres catégories. Le texte du sous-amendement est peut-être vague.

En outre, monsieur l'Orateur, la lutte à long terme contre la pauvreté devra compor-